



Un indice pour mesurer l'influence des usagers de l'eau et de l'assainissement

Notice et résultats – Burkina Faso

Pourquoi mesurer la capacité d'influence des usagers ?

L'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement est promu comme un élément essentiel pour l'égalité des sexes et l'égalité sociale, y compris la capacité d'influence des femmes dans les décisions qui les concernent (en anglais, l'expression adoptée est « women empowerment »). En effet, dans de nombreux pays, la majorité des travaux de collecte et de gestion de l'eau à usage domestique sont effectués par des femmes. Ce travail a souvent des effets négatifs, notamment une plus grande exposition aux maladies liées à l'eau, des occasions d'éducation manquées et une productivité économique non réalisée. Également, certaines femmes ont moins de poids dans les décisions liées à l'amélioration des services d'approvisionnement en eau potable, d'hygiène et d'assainissement (AEPHA), au sein de leurs ménage et communautés. Il est important d'y réfléchir afin de répondre à leurs besoins. Bien que les disparités entre les sexes liées aux problèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement soient bien connues, il n'existe aucun indicateur quantitatif permettant de surveiller l'influence, c'est-à-dire documenter la capacité des individus à influencer les décisions prises dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

De meilleurs outils de suivi sont nécessaires pour assurer la réalisation des résultats en matière d'égalité sociale et de genre dans le secteur AEPHA. L'indice d'influence des usagers dans l'AEPHA (« Empowerment in WASH Index » en anglais) est un nouvel outil d'évaluation et de suivi

qui vise à combler le manque de données sur les liens entre les interventions de développement des services d'AEPHA, l'influence, et le bien-être des individus. Les défis identifiés par l'indice d'influence dans l'AEPHA vont au-delà des aspects axés sur l'infrastructure et abordent des changements plus structurels (par exemple, normes sociales, systèmes de gouvernance). Ainsi, les données quantitatives collectées avec l'indice d'influence dans l'AEPHA permettent une planification plus informée et plus équitable des interventions dans la commune de Banfora et au-delà.

Ne laisser personne de côté: Messages-clés

Pour le gouvernement: *Facilitez la participation des usagers dans les prises de décisions relatives à l'eau et à l'assainissement.*

Pour les partenaires au développement: *Appuyez le gouvernement dans la planification, l'analyse et le suivi.*

Pour les membres de la communauté: *Contrôlez-vous – Participez – Revendiquez votre voix*

Aborder les inégalités dans le plan stratégique communal de Banfora

Engagée à atteindre l'Objectif de Développement Durable 6 – Garantir l'accès de tous à l'eau et à

l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau – la commune de Banfora est devenue la commune de référence au niveau national. Son but est de fournir à l'ensemble de ses habitants – estimés à 235,000 personnes en 2030 – des services d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement gérés de façon sécurisée d'ici 2030. Son plan stratégique communal pour l'AEPHA, adopté en 2018, décrit la vision de la commune, ainsi que les différentes étapes pour y parvenir.

Dans le cadre de l'atteinte de l'ODD-6, l'ensemble des parties doivent veiller à ne laisser personne de côté. Les hommes et les femmes ont des rôles, des besoins et des niveaux de décisions différents, c'est pourquoi, traiter des questions de genre et fixer des objectifs en la matière est essentiel pour la durabilité des services.

En matière d'inégalités, le Plan Stratégique Communal pour l'AEPHA à horizon 2030 de Banfora analyse les éléments suivants :

- « Dans la commune de Banfora, la construction des ouvrages sanitaires et dans les lieux publics ne prend pas en compte les spécificités des femmes, des filles, des personnes âgées ou des personnes vivant avec un handicap comme le spécifie l'ODD 6.2. »
- « Le contrôle de l'action publique, par les citoyens est quasi-inexistant en milieu rural et plutôt timide en milieu urbain, sans démarche structurée. »
- « 22,7% de la population de Banfora vit en dessous de seuil régional de pauvreté, estimé

à 267 780 FCFA [Selon le profil de pauvreté et d'inégalités établi par l'INSD en 2015] »

Également, parmi les principes de mise en œuvre du plan stratégique communal d'AEPHA de Banfora, on retrouve la Non-Discrimination, qui impose la prise en compte systématique de façon équitable de toutes les couches sociales et en particulier les personnes vulnérables, et la Participation, qui prescrit l'implication de toutes les couches sociales, y compris la diaspora, au travers de leurs contributions sociale, technique ou financière.

Cependant, bien que l'un des axes du plan stratégique soit de renforcer la participation citoyenne dans les décisions communales, le diagnostic n'avait pas, à l'époque, fait l'objet d'une analyse ciblée des défis qui se posent à Banfora en matière d'égalité, d'inclusion ou de genre. Cela souligne le besoin de combler le manque fréquent d'analyse sensibles au genre dans le secteur.

L'indice d'Influence dans l'AEPHA était piloté dans la commune de Banfora, pour combler le manque d'information sur le degré d'inclusion des hommes et des femmes dans les prises de décisions liées à l'AEPHA. Cette note politique fournit une vue d'ensemble de l'étude pilote sur la construction de l'indice et présente les conclusions de l'étude, ainsi que les recommandations issues de l'atelier de dissémination des résultats, tenu en présence des acteurs-clés de la commune de Banfora.

Tableau 1: Les 12 indicateurs utilisés pour construire l'indice d'influence en AEPHA en fonction des niveaux

NIVEAUX		INDICATEUR
INDIVIDUEL		1. Caractéristiques intrinsèques de la personne
MENAGE		2. Décisions sur les rôles et responsabilités l'AEPHA
		3. Décisions sur les dépenses l'AEPHA
		4. Décisions sur la participation aux activités l'AEPHA communautaires
		5. Contrôle des actifs du ménage
		6. Équilibre de travail
		7. Temps pour la collecte de l'eau
		8. Se limiter à accès aux informations sur les pratiques l'AEPHA
		9. Se limiter à accès aux informations sur les droits et responsabilités l'AEPHA
SOCIÉTAL	Village	10. Appartenance à un groupe
	Commune	11. Leadership dans la mise en œuvre ou gestion de l'AEPHA
		12. Leadership dans la redevabilité l'AEPHA

Indice d'influence dans l'AEPHA: Mesurer l'inclusion et la capacité d'influence

L'indice d'influence dans l'AEPHA (EWI) mesure la capacité d'influencer les décisions et la participation dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. L'outil comprend des indicateurs permettant d'évaluer l'influence à plusieurs niveaux : de l'individu, du ménage et de la société (Tableau 1). L'outil a été développé par l'Institut de l'Environnement de Stockholm (SEI) et les chercheurs de la Queen's University en collaboration avec IRC et avec la participation des autorités locales, des ONG, des chefs coutumiers et communautaires, des associations de femmes et des associations de jeunes des communes et districts ciblés par l'étude, au Burkina Faso et au Ghana.

A Banfora, l'indice d'influence dans l'AEPHA a permis, d'une part de calculer la capacité d'influence des femmes et des hommes dans les décisions relatives à l'eau et à l'assainissement, et d'autre part, de connaître les domaines particuliers de capacité manquante - « disempowerment ». Les enquêteurs se sont entretenus avec les hommes et les femmes qui étaient les premiers décideurs de chaque ménage interviewé. Ils ont collecté ces informations auprès de 300 individus avec une application mobile, entre avril et mai 2018, dans la zone rurale de Banfora.

Parmi les 12 indicateurs, un répondant devait atteindre un seuil d'au moins 75% pour être considéré comme « influent ». L'indice examine la proportion d'hommes et de femmes « influent » ou « non-influent » (qui renvoie au contraire à l'incapacité d'influencer les décisions), et le pourcentage d'indicateurs atteints par les individus « non-influent ». Le calcul de l'indice d'influence dans l'AEPHA (EWI) est décrit ci-dessous:

$$EWI = \% \text{ influentes} + (\% \text{ non-influentes} * \% \text{ des indicateurs obtenus par les non-influentes})$$

L'approche peut également être utilisée pour visualiser et déterminer dans quels domaines la capacité d'influence des hommes et des femmes est la plus faible, afin d'identifier des actions ciblées pour améliorer la participation et la prise en compte des intérêts des populations. Le progrès peut ensuite être suivi au fil du temps pour mesurer le changement.

Le bilan de l'influence à Banfora: Principales conclusions et réalités

Les résultats de l'étude menée dans la Commune de Banfora, montrent que les hommes ont une plus grande influence que les femmes sur la gestion des questions d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement dans le ménage et le village. En effet, 26 % des femmes sont jugées « influentes » comparé à 63 % des hommes qui se retrouvent dans cette situation. Le score final EWI était 0,62 pour les femmes et 0,84 pour les hommes, sur un maximum de 1.

La figure 1 montre que la manque de capacité est plus grand pour les femmes que pour les hommes à chaque niveau - individuel, ménage et sociétal. En ce qui concerne les indicateurs spécifiques, chacun des 12 indicateurs montre une plus faible capacité d'influence pour des femmes que pour des hommes (figure 2). Les plus grands écarts en matière d'influence entre les femmes et les hommes se rapportent aux décisions sur les dépenses en matière d'eau potable et d'assainissement, au temps pour la collecte de l'eau, et aux décisions sur la participation aux activités communautaires liées à l'AEPHA.

En comparant les résultats des hommes et femmes du même ménage, on observe que dans 69 % des ménages, il n'existe pas une parité entre les sexes pour le score de l'indice. Dans ces ménages les hommes ont 33% plus de capacité d'influence que les femmes, en matière d'eau et d'assainissement.

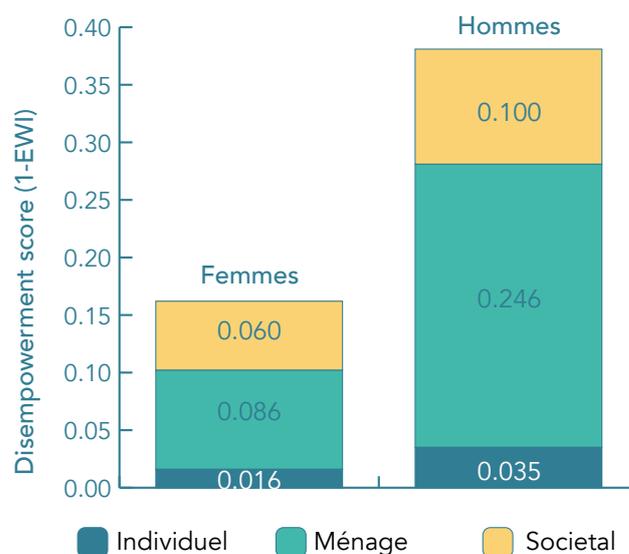


Figure 1: Contribution des indicateurs à chaque niveau à la faible capacité d'influence (non-influence) en l'AEPHA

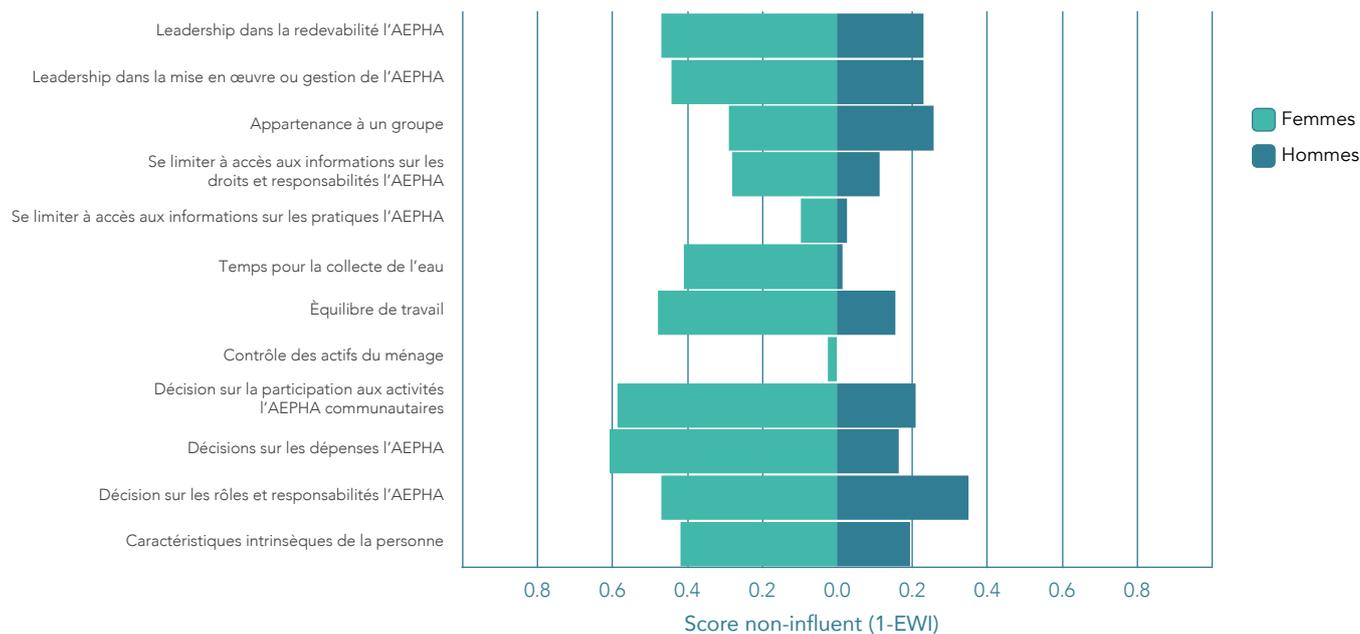


Figure 2: Proportion de répondants manquant la capacité d'influence (disempowered) qui n'atteignent pas chaque indicateur

Capacité d'influence des femmes

Les deux domaines dans lesquels les femmes ont le moins d'influence sont les décisions relatives à la participation aux activités communautaires et les décisions relatives aux dépenses d'AEPHA dans le ménage.

La participation aux prises de décisions à l'échelle du ménage à propos des dépenses liées à l'AEPHA, est l'indicateur contribuant le plus au « non-influent » des femmes à Banfora. Il traduit ici la faible influence des femmes à l'échelle du ménage, et indique qu'elles participent peu ou pas du tout aux dépenses liées à l'eau ou à l'assainissement.

La participation aux prises de décisions à l'échelle du ménage à propos de l'implication dans les décisions communautaires. Les membres du ménage décident qui participera aux activités d'AEPHA de la communauté. Une voix limitée dans le ménage peut se traduire comme une exclusion des processus communautaires de planification et de gestion de l'eau et de l'assainissement. Même si les femmes participent de temps à autre aux rencontres de prise de décision dans le village, ce ne sont pas forcément elles qui décident.

La répartition du temps de travail est le troisième indicateur ayant le plus de poids pour les femmes. Les individus sont considérés comme « non-influent » s'ils travaillent plus de 10,5 heures par jour et s'ils ne sont

pas satisfaits de la manière dont ils répartissent leur temps. Cela influence le temps consacré aux activités productives et éducatives, et a un impact négatif sur le principe de l'égalité entre les sexes.

Capacité d'influence des hommes

Les deux domaines dans lesquels les hommes ont le moins d'influence sont les décisions à propos des rôles dans le ménage concernant l'AEPHA et l'implication dans des groupes ou associations.

La participation aux décisions à propos des rôles et responsabilités liés à l'AEPHA est l'indicateur contribuant le plus à la faible capacité d'influence des hommes de la Commune de Banfora. Malgré une implication supérieure à celle des femmes dans les décisions sur les dépenses liées à l'AEPHA, ils participent peu à la prise de décision dans la collecte et la gestion de l'eau ou la maintenance des installations sanitaires du ménage.

Les normes sociales et culturelles dans la population, particulièrement celles touchant aux responsabilités des femmes, peuvent conduire à l'incapacité d'influence des hommes à propos des questions des rôles des membres du ménage.

L'implication dans des groupes ou associations est un facteur important d'interactions sociales et d'accès aux réseaux communautaires et aux informations sur les questions d'AEPHA. Ceci indique que les individus



Travaux et réflexions de groupe lors de l'atelier de dissémination des résultats de l'EWI, à Banfora, le 21 mars 2019

peuvent être membre d'une communauté mais non actif dans les activités ou les prises de décisions du groupe.

L'interaction avec les autorités ou institutions locales à propos de la gestion et implémentation des services d'AEPHA (leadership) est le troisième facteur de non-influence des hommes. Il traduit la difficulté pour les hommes d'exprimer leur point de vue ou porter plainte et être écoutés dans le cadre de la gestion ou de la réalisation d'un point d'eau potable, ou de projets d'infrastructures sanitaires.

Recommandations

Les résultats de l'étude ont été présentés à Banfora en mars 2019 et des recommandations ont été formulées envers les autorités communales pour améliorer la capacité des populations à influencer les décisions mais aussi pour s'assurer de la prise en compte des besoins et intérêts des femmes dans l'exercice de sa compétence.

Au niveau communal, la mairie devrait se concentrer sur les aspects relevés ci-dessous dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique 2030, en tant que maître d'ouvrage:

- Insister sur la nomination des femmes dans les postes à responsabilité des AUE, lors du prochain renouvellement, et valoriser la participation des femmes leaders de la commune, dans les instances communautaires pour le plaidoyer.

- Mettre en place un espace de dialogue privilégié avec les femmes et les hommes de la commune lors des exercices de redevabilité, de planification, et de choix des modes de gestion.
- Mettre en place un mécanisme de dépôt des plaintes.
- Respecter les normes handi-sexo-spécifiques dans l'assainissement des lieux publics sensibles.
- Revoir ses outils internes de planification et de monitoring pour intégrer la dimension genre qui n'y apparaît pas, notamment désagréger par âge et par sexe les données du dispositif de monitoring de la qualité des services.

Au niveau ménage et communautaire, il y a des normes socioculturelles qui contribuent au manque d'influence, à la fois des hommes et des femmes. Bien que la discussion en atelier ait été axée sur les systèmes d'AEPHA, des recommandations qui touchent aux normes socioculturelles au sein du ménage et de la communauté, peuvent également être formulées :

- La répartition du temps de travail non rémunéré est un facteur important qui accentue l'incapacité d'influence des hommes et des femmes. Il est donc fondamental d'encourager les ménages à étudier les tâches relatives à l'AEPHA (telles que le temps consacré à la collecte de l'eau ou à l'entretien et à la maintenance des latrines, et aux autres tâches domestiques) et de les considérer comme des responsabilités partagées. La politique nationale peut soutenir ce changement.
- Aborder les questions d'AEPHA comme un thème de discussion régulier dans les réunions de famille et de communautés pour soutenir une prise de décision participative accrue.
- Participer régulièrement à réunions organisées par des groupes communautaires (associations par exemples) qui ont défendent les intérêts des citoyens dans les activités liées à l'AEPHA.

Conclusion

Le manque d'eau et d'assainissement contribue de manière significative à l'inégalité entre les sexes, et a un impact négatif sur la santé. Certaines conclusions peuvent être tirées de l'utilisation de l'indice d'Influence, et de ses implications pour l'atteinte des ODD dans la Commune de Banfora.

Implications pour le suivi des résultats liés au genre dans l'eau et l'assainissement

Cette étude dégage un potentiel important pour un meilleur suivi des résultats liés à l'égalité sociale dans l'influence citoyenne en matière d'AEPHA. L'indice d'influence peut aider à définir des priorités et à cibler les domaines dans lesquels on peut apporter les améliorations les plus importantes. Cependant, il convient de noter que cette étude a montré que les solutions techniques ne suffisent pas à elles seules pour relever les défis identifiés en matière d'eau et d'assainissement. Le changement transformationnel dans le secteur AEPHA nécessite des modifications des normes et des attitudes sociales et culturelles, ainsi que des politiques.

Implications pour la Commune de Banfora

Les résultats indiquent que même si les hommes ont un faible pouvoir d'influence sur les décisions publiques, notamment envers les autorités ou institutions locales, le niveau d'influence des femmes est encore plus faible. L'amélioration de la capacité d'influence des femmes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement pourrait également contribuer au renforcement du leadership des femmes en général et à l'amélioration de la capacité des citoyens à défendre et à revendiquer leurs droits dans la société.

Il est essentiel de prendre en compte la participation des populations dans les instances de prise de décision qui concernent les services d'AEPHA. Les interrelations entre l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement et les décisions dans ce domaine, l'équilibre du travail, les normes et pesanteurs socio-culturelles, et les façons de promouvoir la responsabilité de l'AEPHA ne doivent pas être négligées. Des effets d'entraînement négatifs et positifs peuvent se produire. Par exemple, avoir plus de temps peut accroître la participation des individus aux activités communautaires, tout en renforçant leur implication dans les autres décisions.

Implications pour les ODDs :

Afin de s'assurer que personne ne soit laissé pour

compte, il est essentiel de recueillir des données sur les disparités liées au genre et à d'autres inégalités sociales. L'absence d'identification et de réponse à ces inégalités dans les plans d'actions peut contribuer à les faire perdurer. Cela se traduit également par des services moins efficaces et moins durables, et donc à la non-atteinte des ODD.

Principales Références

Commune de Banfora (2018). Plan Stratégique Communal pour l'eau et l'assainissement à horizon 2030 <http://bit.ly/Banfora>

SEI. (2018). Étude pilote pour l'élaboration de « Empowerment in WASH Index » dans la Commune de Banfora, Région des Cascades au Burkina Faso. Résumé.

Autres ressources complémentaires utilisées et recommandées :

Caruso, B.A., Sevilimedu, V., Fung, I.C.-H., Patkar, A., Baker, K.K., 2015. Gender disparities in water, sanitation, and global health. *Lancet* 386, 650–651. <http://bit.ly/2XjYsrm>

United Nations, Economic and Social Council, 2017. Report of the Inter-agency and Expert Group on Sustainable Development Goal Indicators. <http://bit.ly/2KJoayy>

WaterAid, 2015. WASH and gender equality. <http://bit.ly/WASHnGender>

À propos de cette notice

Cette notice de résultats a été élaborée par Hélène Figea (IRC Burkina Faso) et révisée par Elijah Bisung (Université Queens), Sarah Dickin (SEI) et Juste Nansi (IRC). En outre, nous voudrions remercier Dechan Dalrymple (IRC) pour la mise en page et Ekaterina Bessonova (SEI) pour son travail sur les infographies, et Fabrice Agognon (IRC Burkina Faso) pour son travail de soutien à l'étude EWI. La notice est principalement basée sur le rapport technique de l'Institut de l'Environnement de Stockholm (SEI), mentionné ci-dessus, et sur les échanges qui ont eu lieu lors de l'atelier de restitution et de diffusion de l'étude, organisé au niveau local, dans la commune de Banfora au Burkina Faso.

Remerciements: Cette étude a été financée par une subvention de recherche « REACH Accelerated Grant », lui-même financé par le Ministère britannique du développement international (DFID) www.reachwater.org.uk